

L'ÉGLISE DU CANADA

TROISIÈME PÉRIODE

(Suite)

Les Dames Religieuses de la Congrégation ont obtenue en 1878, le décret de *vénéralité* de leur fondatrice, et ont maintenant, plus que jamais, l'espoir légitime de voir réussir son procès de canonisation.

Mgr de Laval profita de la trêve que les Iroquois furent forcés de garder en 1661, pour visiter les Trois-Rivières et Montréal. Il trouva à Montréal trois cents Outaouais, que les Jésuites firent consentir à amener avec eux le P. Mesnard, pour évangéliser leur nation. Mais la grossièreté et le libertinage de cette tribu la rendant indifférente aux vérités de la religion chrétienne, ce dernier fut forcé peu après de l'abandonner à son malheureux sort.

La communauté de Saint-Sulpice de Montréal perdit deux de ses membres dans l'automne de 1661. L'abbé Le Maistre pendant qu'il surveillait les hommes employés à faire la récolte sur les terres du séminaire, fut frappé mortellement par les Iroquois qui lui coupèrent ensuite la tête et s'affublèrent de sa soutane. Deux mois après, l'abbé Vignal tomba sous les coups des Agniers, pendant qu'il travaillait à l'île à la Pierre. Fait prisonnier avec quelques autres blessés, il fut brûlé et mangé en chemin, parce que ses blessures l'empêchaient de suivre les autres captifs.

Voyant que ses efforts pour empêcher le trafic de l'eau-de-vie avec les sauvages étaient contrecarrés, même par le représentant du roi au Canada, Mgr de Laval se rendit en France pour porter ses plaintes au pied du trône. Il se proposait en même temps de solliciter certaines mesures avantageuses à la colonie, et en particulier l'érection de l'évêché de Québec, pour raffermir l'autorité épiscopale. Le résultat de ses démarches, fut le rappel du gouvernateur d'Augour, remplacé par de Mézy, et l'adoption de presque toutes ses propositions.

Pendant les sept premiers mois de l'année 1663, il y eut une série de violents tremblements de terre, précédés et accompagnés de circonstances extraordinaires. On crut y voir un châtiment du ciel, et toute la population éprouva une terreur salutaire.